



Michel MARTIN-SISTERON

Expert de Justice de la Cour administrative d'appel de Paris et Versailles.

Vétérinaire Equin,
Membre titulaire du Conseil d'administration de l'ordre des Vétérinaires,
Membre de l'Académie vétérinaire,
Expert judiciaire à la Cour d'appel de Paris,
Membre de IDE,
Membre du comité de la Fédération Française de Polo,
Membre de la compagnie Nationale des Expert équins.
Commissaire agréé FRANCE GALOP et LeTROT.